



telecompaper::: ((☎)) MOBILE & WIRELESS



## Un tribunal hollandais annule un permis de construire d'un site d'antennes relais à cause des abeilles

Lundi 5 Novembre 2012 | 14:18 | News

Dans un jugement le tribunal de Zutphen (Hollande) a annulé un permis de construire pour un site d'antennes relais UMTS en raison de l'activité d'apiculture dans la zone.

La municipalité de Winterswijk avait donné en Novembre 2010 à l'opérateur de téléphonie mobile KPN un permis de construire pour un pylône d'antennes relais. Cinq riverains avaient déposé un recours contre le permis de construire et le tribunal a rendu un jugement en estimant que la ville n'avait pas assez motivé sa décision pour bien démontrer que ce site d'antennes relais n'aurait pas de conséquences négatives sur les abeilles.

En effet l'un des riverains qui avait introduit un recours contre le site d'antennes relais et qui réside à 80 mètres de l'emplacement du pylône des antennes relais est un apiculteur qui a fait des recherches en Allemagne et en Suisse sur [les effets des irradiation électromagnétiques micro-ondes sur les abeilles](#). La ville a fait d'autres recherches qui montraient que la mortalité des abeilles était liée à d'autres facteurs, et que dans le cas présent elle a déclaré que les rayonnements seraient beaucoup moins élevés que dans les recherches allemandes. Toutefois, le tribunal a estimé que la ville avait besoin de fournir des sources plus concrètes de recherches pour soutenir son argument car il ne pouvait pas être exclu que les antennes puissent avoir des effets sur les abeilles.



## Dutch court overturns cell permit on concern for bees

Monday 5 November 2012 | 14:18 CET | News

A court in Zutphen, Netherlands has annulled a permit for a UMTS antenna due to beekeeping activities in the area. The Winterswijk municipality gave KPN the permit to build the tower in November 2010.

Five local residents filed an appeal against the permit, and the court found that the city did not motivate its decision well enough to show there would be no negative consequences from the cell site.

One of the residents keeps bees around 80m from the proposed site; in the appeal against the site, he pointed to research in Germany and Switzerland [on the effects of electromagnetic radiation on bees](#).

The city pointed to other research showing bee deaths related to other factors and said the radiation in this case would be much less than in the German research.

However the court found that the city needed to provide more concrete sources of research to sustain its argument and it could not be ruled out that the site would have an effect on the bees.